

✚ Le métier :

Le titulaire du "Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social" est un professionnel capable de réaliser un accompagnement social au quotidien, afin de compenser les conséquences d'un handicap ou d'une situation sociale de vulnérabilité.

Avec la spécialité "accompagnement de la vie en structure collective", il participe à la qualité de vie de la personne accompagnée dans son lieu de vie collectif, et lui assure un soutien relationnel.

Ses tâches sont variées et sont fonction du niveau de dépendance de celle-ci : préparation des repas, aide à la toilette, animations culturelles ou créatives Il peut intervenir aussi bien auprès d'enfants, de personnes handicapées que de personnes âgées, et peut être employé par des foyers-logements, des maisons d'accueil spécialisées, des maisons d'enfants, des instituts médico-éducatifs ...

✚ Objectifs et finalités de la formation :

Diplôme d'Etat d' « Accompagnant Educatif et Social »

✚ Pré-requis et/ou public ciblé et/ou modalités de sélection :

Aucun diplôme requis pour s'inscrire au concours. Age minimum de 17 ans à l'entrée en formation. Admission sur concours écrit et oral.

Dispense possible de l'épreuve écrite sur présentation de certains diplômes

✚ Nombre de places disponibles :

26 places en cursus complet en voie directe sur 12 mois

✚ Dates des prochaines sessions de formation :

Cursus complet de décembre 2017 à décembre 2018

Inscriptions au concours : courant septembre 2017

✚ Nombre d'heures en formation et en stage :

Cursus complet : La formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social comporte 525 heures de formation théorique. Elle comprend 378 heures de socle commun et 147 heures de spécialités. La formation comprend également 840 heures de formation pratique.

✚ Statut des stagiaires :

Les élèves au DEAES n'ont pas le statut « étudiant ».

✚ Contenu de la formation :

Module 1 : se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

Module 2 : accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

Module 3 : coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

Module 4 : participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

✚ Coût de la formation et possibilité de prise en charge :

Frais pédagogiques de la formation : Nous consulter

Possibilité de prise en charge par la Région Auvergne Rhône Alpes, pôle emploi ou par l'employeur ou les OPCA si salarié.

Contacts tel : 04 74 35 08 69
Mail : esfa@lyceesaintsorlin.org

Responsable de formation : Cynthia DIAZ
Assistante administrative : Virginie PETIT
Responsable EsFA : Xavier GEDIN